SM le Roi adresse un message à la première session ordinaire du Conseil supérieur des Oulémas pour l'année 1430 Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-04-2009 20:29:06

SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, a adressé un message aux membres du Conseil Supérieur des Oulémas et des Conseils régionaux des Oulémas à l'occasion de la première session ordinaire du Conseil pour l'année 1430 de l'Hégire qui s'est ouverte mercredi matin à Rabat.

Voici le texte intégral de ce message dont lecture a été donnée par le ministre des Habous et des Affaires Islamiques, Ahmed Toufiq à l'ouverture de cette session:

"Louange à Dieu,.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames et messieurs les honorables membres du Conseil Supérieur des Oulémas et des Conseils régionaux des Oulémas,.

Il Nous est agréable, à l'occasion de la tenue de la première session ordinaire du Conseil Supérieur des Oulémas pour l'année 1430 de l'Hégire, d'adresser aux Conseils que vous représentez l'expression renouvelée de Notre sollicitude et de Notre sympathie. Nous attendons d'eux qu'ils puissent, avec l'aide et l'appui de Dieu et avec l'efficience et la constance escomptées, mener à bonne fin la mission que Nous leur avons confiée en matière de prêche, de sensibilisation et d'orientation.

La réunion de cette session intervient au terme du processus de mise en place des Conseils locaux des Oulémas dont Nous avions décidé la généralisation à toutes les provinces et les préfectures du Royaume. Cette initiative se veut l'illustration concrète de la politique éclairée que Nous poursuivons et qui vise à adopter, à l'égard des citoyens, une démarche de proximité tenant lieu de mécanisme d'écoute des préoccupations des citoyens, en vue du règlement de leurs problèmes et des questions qu'ils viennent à soulever en matière religieuse.

Nous avons, à maintes reprises, eu l'occasion de dire combien Nous sommes soucieux de conforter la sécurité spirituelle de notre Royaume, en veillant à en préserver le dogme et l'unité de rite et en assurant la protection de ses constantes et de ses valeurs immuables. Parallèlement, Nous continuons à insister sur la nécessaire intégration du discours religieux dans le cÂoeur du projet sociétal que Nous nous employons résolument à mettre en oeuvre. Notre dessein est de réaliser les objectifs de développement humain, en relevant les défis qu'il induit, et ce, dans une démarche prospective, empreinte d'assurance, de détermination et de sérénité.

Il vous appartient donc de veiller à ce que le discours religieux que vous tenez dans le cadre de votre mission de sensibilisation et d'orientation, soit un discours imaginatif répondant aux vrais desseins

qui y président et ayant vocation à garantir l'intérêt de la collectivité et à la prémunir contre les travers qui pourraient lui être préjudiciables. Il vous incombe également de tenir compte des mutations qui s'opèrent dans le vécu de la société, tout en restant attachés aux fondamentaux de l'Islam, religion du juste milieu, généreuse et tolérante.

Mesdames, Messieurs,.

Depuis que Nous est échue la charge suprême de la Commanderie des Croyants, et que Nous avons accédé au Trône de Nos glorieux ancêtres, Nous n'avons cessé d'oeuvrer pour rehausser le niveau et la qualité des diverses prestations en matière religieuse. Ainsi, par la grâce de Dieu, de grandes réalisations ont déjà pu être enregistrées, comme ont été renforcés et consolidés le socle et les fondations de l'édifice institutionnel religieux. Cette évolution est palpable, que ce soit à travers les " maisons de Dieu " qui ont été construites, ou au vu de la situation qui a été réservée à ceux qui en ont la charge, ou encore l'extension de l'aire de déploiement des actions d'orientation, de prédication et d'instruction.

S'agissant du premier volet, on relèvera que des chantiers majeurs ont été ouverts dans les différentes régions du Royaume, pour ériger à l'intention des fidèles, des minarets et des lieux de culte où règne la sérénité conjuguée à la ferveur des différentes prières.

C'est dans ce contexte qu'à été lancée la mise en Âoeuvre d'un programme d'urgence de construction de mosquées dans les quartiers périphériques des grandes agglomérations ne disposant pas de mosquées convenablement pourvues dans le fond et dans la forme. Et si Nous nous félicitons de ce qui a déjà été accompli, Nous continuons néanmoins à insister sur la nécessité de poursuivre ce programme devant permettre d'éradiquer le phénomène des espaces inadaptés aux besoins cultuels.

Par ailleurs, de nouveaux standards ont été établis en matière urbanistique pour garantir une répartition appropriée et cohérente des mosquées, en fonction des besoins des habitants, qui ont tendance à s'amplifier au fur et à mesure de l'extension urbanistique que connaît notre pays et de l'émergence de nouvelles agglomérations.

Quant au deuxième volet précité, Nous avons, dès 2004, ordonné l'affectation des crédits nécessaires pour valoriser les allocations minimales et moyennes prévues pour les Imams de mosquée. De même, et pour conforter cet acquis, Nous avons décidé de les faire bénéficier d'une couverture médicale de base complémentaire et ce, en reconnaissance des efforts louables qu'ils consentent avec sincérité, dévouement et abnégation, dans l'accomplissement des tâches qui leur sont dévolues.

Dans le même contexte, des programmes ont été mis en place pour assurer à deux cents Imams et prédicatrices, chaque année, une solide formation académique et théologique prenant en charge tout ce qui a trait à la mise à niveau religieuse, sociale et culturelle.

Faisant suite aux Hautes Instructions que Nous avons données pour la création d'une fondation portant le nom de Notre Majesté et ayant pour mission de veiller à la promotion des Âoeuvres sociales du personnel religieux, Nous procéderons prochainement à l'apposition de Notre Sceau chérifien sur le Dahir portant création de cette fondation, en prélude de son entrée en service, et ce, d'autant plus que Nous sommes particulièrement attaché à l'opérationnalisation de cette institution.

Concernant le troisième volet et eu égard aux rô les d'avant-garde et efficaces que jouent les supports de communication modernes en matière de formation des citoyens en général, Nous avons procédé à la création de la station radio et de la chaîne de télévision Mohammed VI pour le Saint-Coran, lesquelles ont trouvé un écho large et favorable auprès du public. Nous avons également renforcé ces deux structures à l'aide d'un programme de prédication, d'orientation et de formation, diffusé par le biais de téléviseurs installés au sein des mosquées. A cela s'ajoute le développement du site web du ministère des habous et des affaires islamiques, et ce, dans les règles de l'art et conformément aux dernières innovations en la matière.

Nous tenons à saluer les efforts que Notre fidèle serviteur, le ministre des Habous et des Affaires islamiques, mesdames et messieurs les oulémas, les cadres du ministère et ses partenaires déploient inlassablement pour assurer une bonne mise en oeuvre de Notre stratégie intégrée de réforme, de mise à niveau et de rénovation du champ religieux. Cette opération est menée sous la bannière de la Commanderie des Croyants, système qui recueille, du reste, l'adhésion unanime des Marocains, et dans le cadre de l'Islam sunnite malékite pour lequel ils ont opté en tant que doctrine religieuse.

Mesdames, messieurs,.

Certes, les importants acquis que nous avons engrangés, par la grâce et la bénédiction de Dieu, en matière de gestion des affaires religieuses de notre pays, constituent un réel motif de fierté pour nous. Néanmoins, la grande ambition et la ferme volonté qui nous animent pour en assurer une mise en oeuvre globale et continue, nous incitent à multiplier les efforts pour affiner le plan retenu et en optimiser la performance et le rendement.

A cet égard, et compte tenu de l'attention particulière que Nous attachons en permanence à la question religieuse, Nous avions décidé -dans Notre Discours prononcé devant votre honorable Conseil, le 26 Ramadan 1429H, correspondant au 7 septembre 2008, à Tétouan- d'inaugurer une nouvelle étape dans le processus de réforme religieuse engagé. Nous avons, en effet, procédé au lancement d'un Plan avant-gardiste, que Nous avons désigné sous le nom de "Mithaq Al-Oulamae", et dont Nous entendons faire un programme modèle pour éclairer les esprits et les consciences et hisser le discours religieux à la hauteur des attentes des générations présentes, de sorte que celles-ci puissent approfondir leur connaissance des valeurs de l'Islam, loin de tout excès et de tout extrémisme. Ainsi, en témoignage de la considération que Nous portons à l'honorable institution du Conseil supérieur des Oulémas, Nous l'avons chargée de la supervision de ce plan, en coordination avec le ministère des habous et des affaires islamiques.

Nous nous félicitons des efforts du Conseil supérieur des oulémas et saluons la coopération de Notre ministre des Habous et des Affaires islamiques avec cette institution pour la mise au point d'un programme rigoureux et de mesures pratiques précises permettant la concrétisation de cette action sous les meilleurs auspices.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous convier, mesdames et messieurs les oulémas, à vous atteler à l'exécution de ce programme qui se décline en deux volets. Le premier concerne la mise à niveau des imams et leur initiation à des règles ayant vocation à rassembler et fédérer les fidèles et à favoriser leur quiétude spirituelle. Le second se rattache à la consolidation des fonctions dévolues

à la mosquée, ainsi qu'à la préservation de son inviolabilité, outre la nécessité de rehausser le niveau académique des imams et de les aider à développer leurs savoirs pratiques, pour qu'ils puissent s'acquitter au mieux de leur mission. Il s'agit également de favoriser leur déploiement dans les campagnes et les villes pour les besoins de conscientisation et d'orientation des populations en général.

Mesdames, messieurs,..

Nous sommes convaincu que la mise en oeuvre de Mithaq Al-Oulamae, tel qu'il a été énoncé et programmé, et tel que les objectifs en ont été définis, constitue un levier essentiel qui vient s'ajouter aux grands projets que Nous avons mis au point en vue de réaliser le développement global auquel aspire notre pays. Cet objectif ne pourra être atteint qu'à la condition de mobiliser toutes les énergies et de déployer tous les moyens et toutes les potentialités nécessaires. Il importe notamment de stimuler la fibre religieuse des fidèles pour qu'ils s'investissent de façon constructive, sincère et dévouée au service de l'intérêt général.

"Dis: Oeuvrez, Dieu, Son envoyé et les croyants verront vos oeuvres". Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

MAPF